

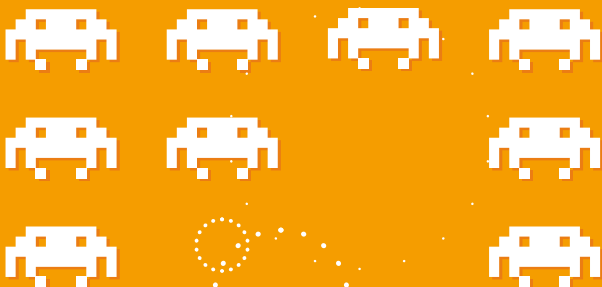


MÉMENTO DE POCHE



LES RÉSISTANCES AUX PRODUITS DE LUTTE CONTRE VARROA

Prévenir et gérer les échecs de traitement



QU'EST CE QU'UNE RÉSISTANCE

Diminution partielle ou totale de la sensibilité d'un organisme à un composé toxique. Lors d'un contact prolongé ou répété, certaines espèces développent rapidement des mécanismes de résistances leur garantissant une meilleure survie en présence du composé toxique. De cette manière, Varroa a su développer une résistance aux produits de traitement employés dans le cadre de la lutte mise en œuvre par les apiculteurs.



Attention, aucune molécule n'échappe au risque d'apparition d'une résistance.

MOLÉCULES	MÉDICAMENTS CONCERNÉS	ÉTAT DES RÉSISTANCES
Amitraze	Apivar	Avééré
	Apitraz	
Tau-fluvalinate	Apistan	Avééré
Fluméthrine	Bayvarol	Avééré
	PolyVar Yellow	
Thymol	ApilifeVar	Inconnu à ce jour
	Thymovar	
	Apiguard	
Acide Oxalique	Apibioxal	Inconnu à ce jour
	Oxybee	
	Varromed	
Acide Formique	FormicPro	Inconnu à ce jour

PRÉVENIR L'APPARITION DE RÉSISTANCES

Plusieurs leviers d'action existent

Mettre en place une lutte alternée

L'alternance réfléchie des molécules de lutte permet de déjouer les circuits de résistance chez Varroa.

Ce qu'il faut savoir sur la lutte alternée :

1. Le traitement hivernal à l'aide d'acide oxalique n'est pas considéré comme une alternance.
2. Le tau-fluvalinate ne doit pas être utilisé deux années consécutives sous peine de réapparition rapide de résistances.
3. De façon générale, il est indispensable d'alterner de molécule **au minimum une fois tous les 2 à 5 ans. La fréquence d'alternance doit être d'autant plus importante que le risque de résistance est grand.**

Limiter la durée d'exposition de Varroa aux acaricides

Varroa a d'autant plus de chance de s'accoutumer aux acaricides que la durée d'exposition est longue. Il est donc important de ne pas dépasser les durées d'application recommandées.

Favoriser les traitements "Flash"

Ces traitements permettent de limiter le temps d'exposition des varroas à la molécule de traitement et donc de réduire l'apparition de résistance. Il est préférable d'adopter ce type d'application pour les plans de lutte alternée.



SURVEILLER L'EFFICACITÉ DES TRAITEMENTS

Détecter un échec de traitement c'est possible

Surveiller l'infestation des ruchers grâce à la pratique des comptages

À l'automne, après les traitements de fin de saison, dans le cas où on se place dans une stratégie de lutte biannuelle contre Varroa (traitement de fin d'été et traitement hivernal), **un rucher ne devrait en théorie pas dépasser une moyenne de 2 VP*/100 abeilles.**

Avec la méthode de comptage sur lange, on ne devrait pas observer plus de **1 varroa mort/24h.**

Dresser un bilan de l'état de santé des colonies

- ❓ *Les colonies présentent-elles des symptômes de varroose ? Si oui, c'est inquiétant.*
- ❓ *Des varroas phorétiques sont-ils visibles sur les abeilles ? Les comptages VP confirment-ils la suspicion d'une infestation trop forte ? Si oui, il va falloir agir.*
- ❓ *Quelle est la force des colonies ? Sont-elles suffisamment peuplées ? Si les ruches ne sont pas peuplées et dynamiques et que les deux points précédents ont été validés alors une intervention rapide s'impose.*

* VP : Varroa Phorétique

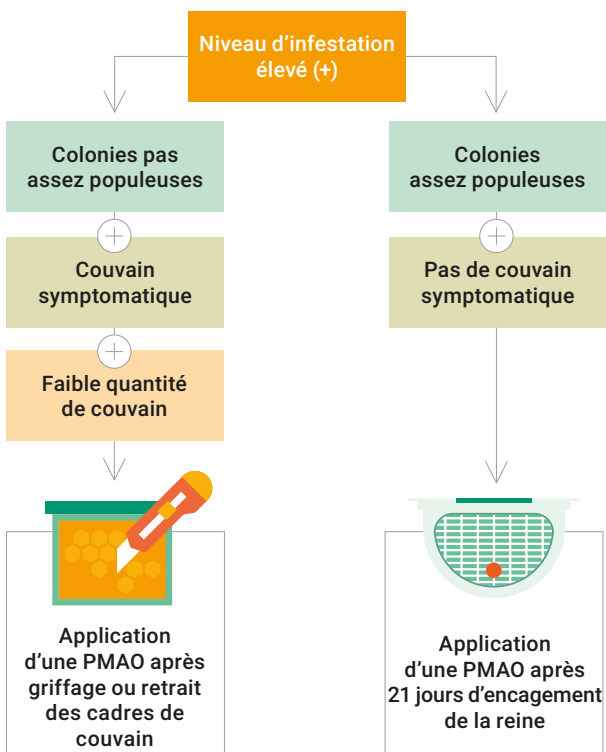
RÉAGIR FACE À UN ÉCHEC DE TRAITEMENT

Un traitement de rattrapage s'impose

Comment faire ?

L'application, en l'absence de couvain, d'une préparation médicamenteuse à base d'acide oxalique (PMAO**) est la meilleure façon de réaliser un traitement de rattrapage.

Choisir une méthode de rattrapage



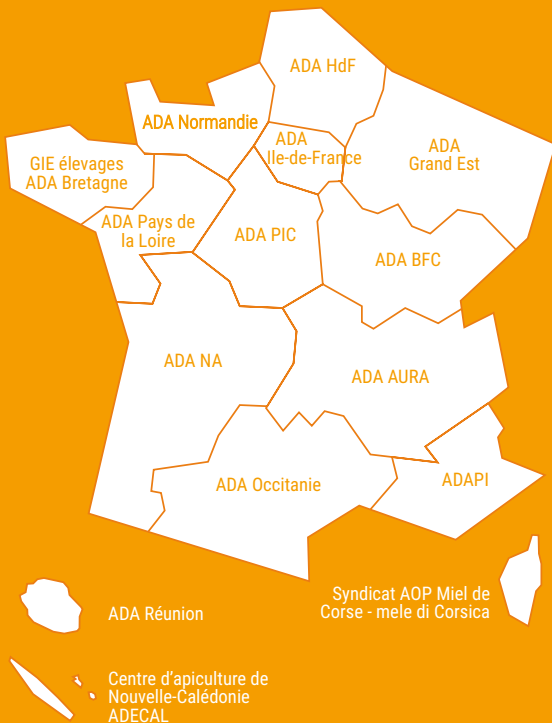
** PMAO : Préparation Médicamenteuse à base d'Acide Oxalique

Pour plus d'infos :

- Lire la synthèse complète sur **les Résistances de Varroa aux acaricides** - Site internet d'Interapi.
- Regarder la vidéo sur **la pratique des comptages varroas phorétiques** - Page YouTube de l'ADA AURA.
- Regarder le webinaire **S'assurer de l'efficacité de son traitement et savoir réagir** - Page YouTube de la FRGDS AURA.

En cas de doutes ou besoin d'échanger

- Contacter votre ADA régionale.
- Retrouvez la carte du réseau des ADA sur le site internet d'**ADA France**.



PARTENAIRES FINANCIERS

